

Conditions Particulières

INSCRIPTION

SEJOURS FRANCE EUROPE

Il est conseillé de s'inscrire le plus tôt possible. Si vous décidez votre séjour quelques jours avant le départ, il est préférable de nous téléphoner afin de vous assurer qu'il reste de la place. (00.33)04 92 23 07 24.

L'inscription doit être accompagnée d'un acompte de 30% du montant du séjour. Le solde doit être versé au plus tard 15 jours avant le départ. Le guide est seul juge durant le voyage, de réaliser ou de modifier le programme prévu en brochure. En fonction des conditions de la météo, des conditions d'enneigement, du niveau des participants, il pourra proposer un programme adapté et/ou la présence d'un deuxième guide. Les frais supplémentaires seront à la charge des participants. En aucun cas, ces modifications ne pourront entraîner un remboursement. Un stage peut être annulé si le nombre des participants est insuffisant. Les inscrits seront intégralement remboursés en cas d'annulation de l'organisation. En cas d'interruption d'un séjour décidée par l'organisation pour une raison indépendante des participants, le remboursement se fera au prorata des journées non effectuées. L'interruption du séjour du fait d'un participant ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

VOYAGES LOINTAINS

L'inscription doit nous parvenir au plus tard un mois avant la date du début du voyage accompagnée obligatoirement de 30% d'acompte et du bulletin d'inscription

- le solde sera versé impérativement 20 jours avant la date du départ et ce, sans rappel de notre part.
- les chèques seront libellés à l'ordre d'Azimut.
- les inscriptions seront acceptées dans la mesure des places disponibles. A cet effet, il vous sera envoyé une confirmation à chaque inscription.

En cas d'inscription moins de 3 semaines avant le départ, il est préférable de téléphoner au préalable à notre secrétariat.

ASSURANCE

Nous avons une assurance couvrant nos responsabilités professionnelles mais elle ne peut pas se substituer à votre R.C. Sauf indication contraire de votre part, il sera souscrit lors de l'inscription une assurance concernant les garanties assistance rapatriement, secours en montagne, annulation, bagages. Cette assurance représente 3% du prix du séjour. Un extrait des conditions générales de garanties vous sera fourni avec votre confirmation d'inscription.

ANNULATION

SEJOURS FRANCE EUROPE

En cas de désistement de votre part à plus de 30 jours avant le départ, nous conserverons pour frais de dossier une somme forfaitaire de 30€ sur le prix de l'assurance contractée pour vous.

De 29 à 21 jours : 25 % du coût du séjour.

De 20 à 8 jours avant le départ : 50% du coût du séjour.

De 7 à 2 jours du départ : 90 % du séjour

Moins de 2 jours : 100 % du coût du séjour

VOYAGES LOINTAINS

En cas d'annulation plus de 30 jours avant le début du voyage, il sera conservé 77 € par personne;

De 29 à 21 jours : 25% du montant total du voyage;

De 20 à 8 jours : 50%, de 7 à 2 jours : 75% du montant total du voyage;

Moins de 2 jours avant le début du voyage, 100% du montant total du voyage.

CREDIT

Nous vous offrons la possibilité de payer en 3 fois

- 30% l'inscription + envoi de 2 chèques : le 1er à encaisser 1 mois avant le départ, le 2ème à encaisser 15 jours avant le départ.

REDUCTIONS

Toute inscription 2 mois avant le départ bénéficie d'une réduction de 5% (sauf voyages avec aérien).

Toutes les personnes cumulant 2 séjours en Europe dans l'année, 5% de réduction sur le 2ème séjour.

Voyage: réduction de 100 € à toute personne ayant effectué 3 voyages en 3 ans.

Etudiant & Familles : 5% de réduction à partir de 4 personnes d'une même famille pour tout séjour en Europe sans aérien.

CHEQUES VACANCES

Nous acceptons les chèques vacances.

PRIX

Ils comprennent, sauf indication contraire, du point de rendez-vous au point de dispersion: les frais d'organisation et d'encadrement, les transports (suivant les cas : taxi, bus, remontées mécaniques), le prix du billet d'avion aller et retour pour les voyages, hébergement et la nourriture.

Ils ne comprennent pas les assurances, les taxes d'aéroport, les dépenses à caractère personnel (boissons, etc.).

En outre, les suppléments dus à une modification importante du programme sont à votre charge. Toute modification des taux de change, des prix des transporteurs ou autres prestataires de services, peut entraîner le réajustement des prix au prorata de la part qu'elle représente si leur évolution dépasse 10% en plus ou en moins. Pour les voyages à l'étranger les prix sont calculés sur la base du cours du change du dollar et ou de la devise du pays concerné au moment de l'impression de la brochure.

